



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/5431

Approbation d'une convention de collaboration scientifique entre la Ville de Lyon – Service archéologique et l'Ecole nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 27 JANVIER 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 JANVIER 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 FEVRIER 2020
DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 FEVRIER 2020

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), M. PHILIP (pouvoir à Mme RABATEL), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINI), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme PICOT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/5431 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION SCIENTIFIQUE ENTRE LA VILLE DE LYON – SERVICE ARCHEOLOGIQUE ET L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 janvier 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les richesses du patrimoine archéologique de la Ville de Lyon constituent un potentiel d'étude considérable pour les étudiants pour lesquels le Service archéologique se positionne régulièrement comme un interlocuteur privilégié. Cet intérêt concerne notamment l'architecture résultant des campagnes archéologiques conduites par le service.

Sur la base de cet intérêt majeur, L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg et le Service archéologique ont convenu de mettre en place une convention de collaboration scientifique pour formaliser les conditions de mise en œuvre des échanges qu'ils envisagent.

La collaboration scientifique porte sur :

- la réalisation de sessions de collaboration annuelles à Lyon susceptibles d'intégrer des projets concernant le patrimoine archéologique de la Ville de Lyon ;
- la contribution à des projets auxquels la Ville participe ou qu'elle initie, prenant comme terrain de réflexion, de recherche, de débat et d'analyse le territoire de la ville et son patrimoine ;
- la participation à des projets de collaboration avec la Ville, susceptible de donner lieu à la mise en œuvre d'avenants à la présente convention pour définir les modalités concrètes de mise en œuvre des projets.

Les actions susceptibles de découler de la convention ci-après annexée ont pour objectif d'enrichir les connaissances du patrimoine lyonnais, mais aussi de contribuer à sa mise en valeur.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention de collaboration scientifique entre la Ville de Lyon – Service archéologique et l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Strasbourg est approuvée.

2. M le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents afférents et à les exécuter.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND